

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Compte rendu de la séance**  
**du 29 MARS 2021**

Etaient présents : M. BLANC Didier, M. BOVARD Jean-Marie, M. CATTANEO Thierry, MME CREPY-BANFIN Audrey, M. CRUZ-MERMY Valéry, M. DAVID-CRUZ Gérald, M. GRILLET-AUBERT Jacques, M. LEBRASSEUR Fabrice, M. MECCA Jean-Louis , M. TRINCAZ Nicolas et M. VUILLOUD Gilbert.

Etaient absents : M. CRUZ-MERMY Jean-Jacques, M. DANEL Simon, Mme GINON Céline et M. GUFFROY François-Maxime.

Monsieur TRINCAZ Nicolas a été nommé secrétaire.

Début de séance : 17 H 30

- 1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 février 2021
- 2 - Approbation des comptes administratifs et de gestion 2020  
(Budgets principal et annexes eau, forêts, remontées mécaniques)

Le conseil municipal a approuvé les comptes de gestion 2020 présenté par la trésorerie.  
M. Le Maire s'est retiré, et le conseil municipal a approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2020 dont les résumés sont annexés au présent compte-rendu.

- 3 - Affectation des résultats d'exploitation 2020 (Budgets principal et annexes)

La décision d'affectation porte sur le résultat de la section de fonctionnement apparaissant au compte administratif, donc constaté à la fin de l'exercice. L'excédent de fonctionnement doit être affecté en priorité (articles R.2311-11 et R.2311-12) :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur ;
- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement ;

N.T.

Le conseil municipal a validé les affectations suivantes :

### Budget Principal

<b>EXCEDENT AU 31/12/2020</b>	<b>1 280 185,55 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>	
<b>A l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)</b>	<b>251 913,28 €</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
<b>Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)</b>	
<b>Excédent reporté</b>	<b>1 028 272,27 €</b>

### Budget annexe « Forêts »

<b>EXCEDENT AU 31/12/2020</b>	<b>5 256,33 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>	
<b>A l'exécution du virement à la section d'investissement</b>	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
<b>Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)</b>	<b>3 711,10 €</b>
<b>Excédent reporté</b>	<b>1 545,23 €</b>

### Budget annexe « Remontées Mécaniques »

<b>EXCEDENT AU 31/12/2020</b>	<b>247 870,94 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>	
<b>A l'exécution du virement à la section d'investissement</b>	<b>83 671,88 €</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
<b>Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)</b>	
<b>Excédent reporté</b>	<b>164 199,06 €</b>

#### 4 - Vote du quart du budget principal

L'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget d'exercice précédent non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ».

Le conseil municipal a autorisé, jusqu'à l'adoption du Budget primitif 2021, M. Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette selon la liste mentionnée ci-dessous

Chapitres	Opérations	Articles	Investissements votés en TTC
21	ONA – Achat d'un godet Pelle PC 160	2182	7 200,00 EUROS
	ONA – Illuminations	2188	12 000,00 EUROS
<b>TOTAL</b>			<b>19 200,00 EUROS</b>

N.T.

## 5 - Avenant bail cabinet médical

Le conseil municipal a validé la location d'une surface supplémentaire de 25 m<sup>2</sup> à la SCM La Chapelle exploitant le cabinet médical à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 et a autorisé M. Le Maire à procéder à la signature de l'avenant à intervenir entre les parties.

## 6 - Avenant au marché SPIE SUD EST route des Plans

Le conseil municipal a validé l'Avenant N° 1 au marché SPIE pour la pose et la mise en service des câbles chauffants sous la chaussée du chemin des Plans d'un montant H.T. de 5 124,00 €, T.V.A. en vigueur en sus et la prise en compte du changement d'entité juridique du titulaire du marché.

## 7 - Mission maîtrise d'oeuvre pour la création d'un parking P + R

Le conseil municipal a validé une mission de mission de maîtrise d'oeuvre auprès du Cabinet C2i pour la création d'un parking P + R au chef lieu, mission d'un montant de 11 150,00 € H.T., T.V.A. en vigueur en sus.

## 8 - Projet de ralentisseurs sur RD 22 et demande de subvention au titre des amendes de police

Le conseil municipal, afin de réduire la vitesse en agglomération dans la traversée du village, a validé la pose de 2 ralentisseurs et a chargé M. Le Maire de faire une demande de subvention au titre des amendes de police auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

## 9 - Projet d'aménagement et de valorisation du Foyer 4 saisons et demande de subvention dans le cadre du Contrat Départemental d'Avenir et Solidarité (CDAS)

Le conseil municipal approuve le projet d'aménagement et de valorisation du Foyer 4 saisons et ses abords par plusieurs actions : aménagements intérieurs, éclairage, stade de biathlon, fermeture d'un angle du bâtiment. Les travaux sont estimés à 95 200,00 € H.T.. M. le Maire est chargé de faire une demande de subvention dans le cadre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité.

N.T.

10 - Projet neige de culture Espace Nordique et demande de subvention dans le cadre du Plan Tourisme

Le conseil municipal approuve le projet de neige de culture de l'espace nordique d'une enveloppe prévisionnelle budgétaire de 150 000,00 € H.T. et charge M. Le Maire de déposer une demande de subvention dans le cadre du Plan Tourisme 2013-2022 Neige de culture auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

11 - Convention d'occupation à titre précaire et révocable d'un logement

Le conseil municipal valide le projet de convention d'occupation à titre précaire et révocable du logement du bâtiment multifonctionnel par le futur responsable des services techniques.

12 - Changement de représentant suppléant au conseil des Portes du Soleil

M. Gérald DAVID-CRUZ, Maire remplace M. Nicolas TRINCAZ, suppléant au Conseil des Portes du Soleil

13 - Vente du restaurant d'altitude du Crêt Béni : point au 15.03.2021, date limite remise des offres

Le conseil municipal prolonge la possibilité de dépôt d'offres jusqu'au 2 mai prochain.

14 - Questions diverses

M. le Maire a proposé au conseil municipal de réfléchir à la création d'un comité pour l'aide sociale vu que le C.C.A.S. a été dissout.

Le conseil municipal, a par ailleurs, autorisé l'installation de ruches sur un terrain communal et validé une autorisation de circuler sur le chemin communal de Braitaz.

14 Demandes d'autorisation d'urbanisme et DIA

Le conseil municipal a donné son avis sur les demandes présentées.

Le Maire,  
Gérald DAVID-CRUZ

The image shows a blue ink signature of Gérald DAVID-CRUZ written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE LA CHAPPELE DE VENDANCE' and features a central emblem with a figure holding a staff.

Le secrétaire de séance,  
Nicolas TRINCAZ

A blue ink signature of Nicolas TRINCAZ, written in a cursive style.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	278 652,11	G	296 110,13	G-A	17 458,02
	Section d'investissement	B	176 221,30	H	171 217,34	H-B	-5 003,96

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	98 527,80 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	175 661,80 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P=	454 873,41	Q=	741 517,07	=Q-P	286 643,66
		A+B+C+D		G+H+I+J			

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	73 407,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	73 407,00	= K+L	0,00

## Mairie La Chapelle d'Abondance - Service des forêts - CA - 2020

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	36 008,09	G	40 819,28
	Section d'investissement	B	3 711,10	H	0,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	445,14 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	39 719,19	= G+H+I+J	41 264,42

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	36 008,09	= G+I+K	41 264,42
	Section d'investissement	= B+D+F	3 711,10	= H+J+L	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	39 719,19	= G+H+I+J+K+L	41 264,42

## Mairie La Chapelle d'Abondance - Budget Principal - CA - 2020

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 474 326,02	G	3 026 337,40
	Section d'investissement	B	1 289 079,20	H	1 285 300,46
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	728 174,17 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	89 919,54 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		<b>= A+B+C+D</b>	<b>3 853 324,78</b>	<b>= G+H+I+J</b>	<b>5 039 812,03</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	11 747,10	K	0,00
	Section d'investissement	F	158 215,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	<b>= E+F</b>	<b>169 962,10</b>	<b>= K+L</b>	<b>0,00</b>
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 486 073,12	= G+I+K	3 754 511,57
	Section d'investissement	= B+D+F	1 537 213,74	= H+J+L	1 285 300,46
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>= A+B+C+D+E+F</b>	<b>4 023 286,86</b>	<b>= G+H+I+J+K+L</b>	<b>5 039 812,03</b>

## Mairie La Chapelle d'Abondance - Remontées mécaniques - CA - 2020

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	756 300,58	G	958 156,87	G-A	201 856,29
	Section d'investissement	B	959 696,38	H	1 184 682,36	H-B	224 985,98
		+		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	46 014,65 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	58 005,14 (si excédent)		
		=		=			
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		<b>P= A+B+C+D</b>	<b>1 715 996,96</b>	<b>Q= G+H+I+J</b>	<b>2 246 859,02</b>	<b>-Q-P</b>	<b>530 862,06</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00		
	Section d'investissement	F	366 663,00	L	0,00		
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	<b>= E+F</b>	<b>366 663,00</b>	<b>= K+L</b>	<b>0,00</b>		